RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 13
TOURCOING, rue Verte, 56.

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 f.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. » —

Les Annonces sont reçues à ROUBAIX-TOURCOING aux bureaux du Journal, et à PARIS, à l'Agence Audbourg, place de la Bourse, 10.

TÉLÉPHONE

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING commencera prochainement la publication d'un nouveau feuilleton.

Bourse du Boulevard

Paris, 5 janvier.

3 0/0 Français..	82 90	Banque Ottom.	537 50
4 1/2 0/0 Franç.	.. ..	Ext.d'Esp 4 0/0.	73 8/
Egypte 6 0/0. ..	424 06	Rio-Tinto.....	647 50
5 0/0 Italien....	97 52	Panama......	102 50
5 0/0 Turc	.. ..	Suez........	.. ..
Chemins Turcs.	.. ..	Portugais.....	.. /
4 0/0 Hongr. or	87 5/8	Russes 80.....	87 41
Tendance calme		Tharsis.......	150 62

ROUBAIX-TOURCOING 6 JANVIER 1889

LA CONTRE-RÉVOLUTION

Pendant que tous les républicains de France et tous les citoyens libres de l'Europe, se préparent à célébrer avec reconnaissance l'anniversaire de 1789; les hommes du passé, les bourgeois parvenus et renégats qui ont la sotte prétention de vouloir remplacer l'ancienne aristocratie, les princes de l'Eglise et leurs milices disciplinées, se coalisent contre l'œuvre et contre les institutions fondées par la grande Révolution.

Le mot d'ordre est donné ; la clientèle de la monarchie et de la théocratie, vieille noblesse épuisée, bourgeoisie mal décrassée, évêques, prêtres et bedeaux, masse ignorante et pauvre, en proie à la nostalgie de la servitude et résignée à dévorer tous les affronts, toute l'armée de la contre-révolution, en un mot, va être mobilisée contre la société moderne créée par 1789.

La bataille n'est pas encore engagée à fond. Mais voici déjà les premières escarmouches. Une guerre de plume est entamée. La contre-révolution lance déjà son avant-garde de publicistes, qui a pour rôle d'éclairer le terrain et de répandre la bonne parole.

On devine en quoi consiste cet Evangile de la contre-révolution. Ceux qui le propagent n'ont d'autre pensée et d'autre but que de calomnier la Révolution et de représenter ce mouvement qui a affranchi l'humanité, qui a donné aux citoyens et aux peuples civilisés le sentiment de leurs droits, qui a supprimé les privilèges, qui a transformé et régénéré le monde, comme une horrible et honteuse convulsion dont il importe de faire disparaître les traces, de nos mœurs et de nos lois.

La Révolution a porté le trouble et la discorde, la misère et l'infamie, dans l'Univers. 1789 est une date impie et sacrilège. Le salut est dans le repentir, et dans le retour aux vieilles traditions de nos pères. Et le devoir de tous les honnêtes gens, est de reconstituer, dans un bref délai, la société française, telle qu'elle existait non seulement avant 1789 mais avant l'époque néfaste où la monarchie légitime a cessé d'être soumise aux lois infaillibles de l'Eglise catholique.

Voilà la thèse, dans toute sa sincérité. Et l'homme qui s'en est fait le protagoniste, aux premiers jours de cette année du grand centenaire, cher à tous les cœurs généreux, n'est pas un de ces théologiens obscurs et sans autorité que l'on peut désavouer aisément ; c'est un évêque, dont la parole est toujours écoutée dans le monde politique clérical c'est un prélat-député ; c'est M. Freppel en personne.

L'évêque d'Angers a publié le 1er Janvier, un livre intitulé ; *La Révolution Française, à propos du Centenaire de* 1789. La doctrine qui est exposée dans ce livre, est conforme à celle que nous venons d'exposer.

M. Freppel y fait remonter la Révolution, non pas aux dernières années de Louis XVI, mais au règne de Philippe-le-Bel.

Et ses conclusions portent que la France sera perdue par la Révolution de 1789, si elle n'adopte comme règles supérieures de sa conduite future : le décalogue et l'Evangile devenant la loi de l'Etat, de la famille, de l'école ; la monarchie nationale, sous la dépendance de l'Eglise romaine ; le rétablissement des anciennes provinces ; la liberté de l'enseignement pour les congrégations, l'Etat s'interdisant le droit d'enseigner ; la liberté de tester, c'est-à-dire le droit d'aînesse...

Tel est le plan de la contre-révolution. Nous n'avons pas besoin de dire que toutes les feuilles ecclésiastiques, suivant fidèlement la consigne, sont parties en guerre, depuis le commencement de l'année, et consacrent les trois quarts de leurs colonnes à maudire et à outrager la Révolution.

Sans aller plus loin, ouvrez la *Semaine religieuse* du diocèse de Cambrai, qui porte la date du 6 janvier 1889. Vous n'y trouverez pas moins de quatre diatribes venimeuses sur l'œuvre immortelle et à jamais glorieuse de nos pères de 1789.

C'est la guerre de plume, prélude de la guerre électorale, qui s'engage sur toute la ligne. Et sa violence nous avertit suffisamment des viles manœuvres et des efforts désespérés auxquels le parti de la contre-révolution va se livrer dans quelques mois.

Avertissement précieux, en somme, et qui servira de stimulant à tous les amis de la Révolution, à tous les Français résolus à conserver et à accroître le patrimoine légué par les ancêtres.

La France n'aura ni hésitation, ni mollesse. Elle sait ce qu'elle doit à la Révolution.

L'esprit de Voltaire et de Jean-Jacques, ne sera pas mis sous le boisseau ni sous l'éteignoir.

Tous les bons citoyens se ceindront les reins et marcheront au vieux cri de ralliement : Ecrasons l'infâme !

A.-G. CLAUDE

LES ÉLECTIONS D'AUJOURD'HUI

Deux élections législatives doivent avoir lieu aujourd'hui.

Dans la Somme, le candidat républicain est M. Cochin, industriel, maire de Saleux; dans la Charente Inférieure, c'est M. Lemercier, maire de Saintes, président du conseil général.

Les boulangeards ont, comme candidat, dans le premier département M. le général Montaudon ; dans le second, M. Duport.

L'ÉLECTION DE PARIS

Boulanger candidat des Bonapartistes

Paris, 5 janvier

Le comité central bonapartiste, s'est réuni de nouveau ce matin, sous la présidence de M. le général du Barail et a décidé de conseiller aux bonapartistes de la Seine de voter pour M. Boulanger.

Conduite regrettable

Le groupe opportuniste l'*Association nationale Républicaine* s'est réuni hier et a décidé de ne pas envoyer des délégués au Congrès Républicain.

Le candidat de la « Commune »

Le groupe socialiste la « Commune », qui s'est fondé récemment sous l'inspiration de M. Félix Pyat, député des Bouches-du Rhône, et dont nous avons publié le manifeste, opposera à la candidature du général Boulanger celle de M. Protot, ancien délégué de la Justice à la Commune.

M. Protot était avocat sous l'Empire. il s'est battu sur les barricades de la Commune et a reçu dans la joue une balle versaillaise dont il a conservé une cicatrice toujours visible. Le conseil de l'ordre des avocats ne l'a point réadmis dans son sein.

Ajoutons que M. Protot est un des signataires du manifeste lancé par le groupe la « Commune ».

Une souscription

Nous lisons dans le *Parti ouvrier* :

Pour la République !

Souscription pour les frais de l'élection républicaine du 27 janvier

M. Boulanger caresse l'espoir d'être l'élu de Paris, le député de la Seine. Il compte que son élection mettrait le pays entier entre ses mains tachées du sang des républicains.

Cela ne sera pas, cela ne peut pas être. Il faut que de partout, de Paris et des départements, les républicains sans exception aident par leurs gros sous à la propagande en faveur du candidat de la République contre l'allié de toutes les réactions.

Le *Parti ouvrier* ouvre une souscription destinée à couvrir les frais de l'élection républicaine du 27 janvier.

Interview de M. Jacques

Un rédacteur du *Gaulois* a interviewé M. Jacques ; il raconte ainsi sa conversation avec celui qui sera très probablement demain le candidat de tous les républicains :

Nous avons demandé à M. Jacques, qui nous a reçu avec la plus grande courtoisie, une impression sur la campagne électorale — sinon l'impression du candidat, du moins celle du Conseil municipal.

— Mais je ne suis pas candidat : voilà mon premier mot, nous a répondu notre interlocuteur, et cette déclaration coupe court à tout. M Andrieux m'a envoyé quelqu'un, hier, auquel j'ai fait la même réponse. Je ne suis pas candidat. Je suis trop fier d'être le président du conseil général, trop heureux d'avoir des collégués avec lesquels je suis en parfaite communauté d'idées, en même temps que j'ai des rapports de la plus grande cordialité pour avoir la velléité de me porter à la députation.

» Il est bien certain que j'ai entendu parler de ma candidature ; on m'a bien dit qu'il y avait un courant sur mon nom. On a ajouté que la banlieue se plaignait vivement d'être négligée.

» Mais, comme président du Conseil général, je reçois tous les jours, et je tâche de rendre à la banlieue le plus de services possibles sans souhaiter pour cela, un siège au palais Bourbon

— Mais vous ne refusez pourtant pas, en principe, *a priori*, la candidature ?

— Pour cela, non. Je ne la désire ni ne la souhaite. Mais si les républicains s'unissent sur mon nom, s'ils viennent me dire : « L'heure est grave et le péril est menaçant. Vous êtes un vieux républicain. Depuis dix-sept ans vous avez été constamment réélu par votre quartier avec des majorités toujours croissantes. Vous vous occupez sans cesse des questions de finances, des questions d'enseignement et d'éducation. Vous êtes président de la Société philotechnique, de la Société des instituteurs et institutrices de la Seine, membre des commissions d'examen. Votre nom est nécessaire. Il ralliera toutes les voix des républicains, il fera la conciliation et la concentration. » Si on vient me dire tout cela, je ne saurais, vous le comprenez, me dérober, et j'accepterai !

» Mais il y a d'autres noms à choisir. Et si on venait m'apprendre tout à l'heure que tel républicain réunira mieux les suffrages, j'applaudirai de grand cœur et ferai ardemment campagne pour lui.

» Quant à la lutte électorale en elle-même, et ses résultats, vous concevez que je suis tenu à une extrême réserve, même pour l'expression de mon sentiment personnel. Je ne suis pas, d'ailleurs, de ceux qui prétendent connaître l'opinion et diagnostiquer à coup sûr ce qu'elle pense et fera. On sait les préférences d'un groupe, d'une agglomération même ; mais qui peut se vanter de pouvoir affirmer la direction des courants de la masse électorale.

» J'espère que la conciliation se fera ; j'espère fermement qu'en face du péril tous les républicains auront à cœur et à devoir d'oublier les questions de personnes et de groupes pour le résultat à atteindre. J'estime profondément tristes les querelles et les divisions, profondément funestes les passions pour un parti et pour le progrès de la république. Si la concentration se fait, nous triompherons.

» Je suis un homme de 1848 — un vétéran de la république. J'étais bien jeune, j'avais vingt ans, mais j'ai vu alors les conséquences des divisions et de l'émiettement. Un parti qui n'est pas uni ne peut triompher. Ce sont les divisions qui firent l'Empire, en 1852. Je ne saurais l'oublier.

» J'espère donc encore, une fois, en l'union Quant au général Boulanger, je veux être très bref. Sa circulaire affirme le péril et justifie nos craintes.

» Pourquoi se présente-t-il à Paris ? S'il n'était pas député, on le comprendrait. Mais il est député, il est obligé de donner sa démission pour solliciter les électeurs les uns après les autres. Il y a là quelque chose d'équivoque qui se comprend très bien au point de vue boulangiste, mais beaucoup moins au point de vue de l'intérêt de la République dont il se réclame.

» Comment votera-t-on ? Je vous ai dit que je n'aime pas à prophétiser. Mais enfin, je vois mon quartier. Depuis tantôt vingt ans, je le représente au conseil municipal. Or, je suis en même temps négociant, et je ne crains pas de me mettre en rapport avec le client, de causer avec l'ouvrier. Je n'ai constaté et ne constate aucune réaction boulangiste. Personne ne m'a dit jamais, en parlant du général : « Voilà le sauveur ! »

» Et mon quartier ne doit pas être privilégié.

» Voilà ce que je puis vous dire. Pour me résumer, *j'espère fermement la concentration de* tous les républicains et je souhaite un candidat sur le nom duquel tous se rallient.

» Celui-là, nous le ferons tous passer. »

La réunion royaliste

Le *Figaro* donne les détails suivants sur la réunion tenue vendredi par les royalistes.

Au début de la séance, M. Ferdinand Duval, qui présidait, annonça qu'un exprès spécial avait été envoyé « au Roi ». Le délégué avait la mission de lui demander si les monarchistes devaient, oui ou non, présenter un candidat.

Non. Telle est la réponse que le délégué a rapportée et qui a été communiquée au Comité.

Après la réponse royale, la conduite du Comité était toute dictée. Les monarchistes *n'avaient qu'à déclarer qu'ils s'abstiendraient* et à lever la séance.

Quelques membres néanmoins ont été d'un avis opposé.

— Cette réponse, a dit l'un d'eux, nous oblige à délibérer sur la conduite à tenir.

Hâtons nous de dire que le plus important des candidats primitivement désignés, M. Hervé, était absent.

Et on soumit à l'assemblée la proposition d'une déclaration du comité monarchique devant attaquer directement le général Boulanger.

Il y eut de nombreuses protestations, principalement de la part de MM. Ganard et Georges Berry, conseillers municipaux conservateurs

— Mais si vous engagez nos amis, s'écria ce dernier, à voter contre le général Boulanger, vous faites le jeu du gouvernement ! Vous vous mettez avec Floquet. Ce n'est pas cela qu'a voulu le comte de Paris. Vous allez même directement contre sa volonté.

MM. Cochin, Deville, Ferdinand Duval, Vacherot, C. Rousset, etc., se déclarèrent, au milieu d'un tapage inouï, partisans de la déclaration antiboulangiste.

Le président met le projet de celle-ci aux voix.

Après deux heures de discussion, l'idée fut adoptée par trois voix de majorité.

— Nous nous refuserons à signer ! s'écrient énergiquement trois membres.

— Que le président signe, seul, dit un quatrième.

M. Ferdinand Duval leva la séance.

Les boulangeards

Les boulangeards tiennent dans tous les quartiers des réunions publiques aux*quelles, du reste, personne ne vient.*

Avant hier, à l'avenue de Lamothe Piquet, où M. Le Hérissé a déclaré que M. Boulanger donnerait sa démission de député du Nord, il n'y avait pas trente personnes.

Une autre réunion tenue rue St Dominique n'était pas plus nombreuse.

D'ailleurs le courant antiboulangiste s'accentue de jour en jour.

Bravo !

Les possibilistes réunis en assemblée de délégués, ont décidé à une forte majorité de ne point porter de candidat et de voter pour le candidat du Congrès à quelque nuance qu'il appartienne.

Le Congrès Républicain

SIX CENTS DÉLÉGUÉS

Le Congrès républicain antiboulangiste de la Seine se réunit aujourd'hui à une heure et demie place St-Germain des Prés, à la salle de la Société d'encouragement à l'industrie nationale.

La Commission d'initiative du Congrès, président M. Mesureur, secrétaire M. Hector Depasse, a adressé des lettres à tous les Comités républicains antiboulangistes de la Seine, les invitant à se faire représenter chacun par un délégué.

L'empressement s'est montré très vif partout à répondre à l'appel de la commission provisoire.

On estime que les délégués, y compris tous les élus républicains antiboulangistes de la Seine, ne seront pas moins de six cents, dont tous les noms et qualification seront publiés ultérieurement dans les journaux.

Propagande boulangiste

Les boulangistes font de grands efforts pour parvenir à se glisser dans le Congrès et à en empêcher les délibérations.

La propagande est effrénée comme à l'ordinaire en faveur de la candidature de M. Boulanger. Tous les moyens sont mis en œuvre.

Tel petit journal de banlieue, sur lequel M. Boulanger peut compter, a reçu déjà des commandes pour des tirages de sept ou huit cent mille numéros.

On a commandé un million de petits ronds de cartons avec le portrait du général, pour être distribués dans les rues.

MOI !...

La proclamation Boulanger contient *huit* phrases.

Le *moi, je, mon, mes*, resplendit 25 fois.

Les plus éclatants sont : *mon épée — mes électeurs.*

Phrase n°	1.	5 fois
—	2.	4 —
—	3.	1 —
—	4.	5 —
—	5.	5 —
—	6.	1 —
—	7.	6 —
—	8 et dernier.	1 —
		25 fois.

Quelle modestie !

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

CONSEIL DES MINISTRES

Décrets divers. — Nouvelles militaires. La Cour des comptes

Paris, 5 janvier.

Le conseil des ministres s'est réuni ce matin à l'Elysée. M. Carnot a signé un décret rattachant les postes et télégraphes au ministère du commerce ; puis, il a signé également un décret relatif à l'unification des soldes. Les généraux Davout et Thomassin, membres du Conseil supérieur de la guerre, ont été appelés à Paris et seront chargés d'une mission spéciale.

Le général Berge, commandant du 16e corps, est nommé commandant de corps d'armée à Lyon, en remplacement du général Davout ; le général Boisdenemets est nommé commandant du 16e corps ; le général Coiffé est nommé commandant du 4e corps.

Le bruit rapporté par le *Figaro* d'un dissentiment survenu entre M. Goblet et un de nos ambassadeurs est sans fondement. M. Goblet ira dimanche à Amiens prendre part à l'élection de la Somme.

Le ministre de la guerre a fait signer la *nomination du général Kermartin comme* directeur de cavalerie au ministère de la guerre, en remplacement du colonel Donof, qui reprend le commandement de son régiment.

M. de Freycinet a annoncé que le Conseil supérieur de la guerre se réunirait lundi et que le lendemain la commission supérieure de classement reprendrait ses travaux, qui seront vraisemblablement terminés du 20 au 25 janvier.

M. Lockroy a entretenu le Conseil du projet de loi relatif à l'installation de la Cour des comptes. La commission du budget, dans une de ses dernières séances, a émis le vœu que le ministère des finances fût transféré au ministère de la *guerre et celui-ci aux Invalides.*

La Cour des comptes sera reconstruite à son ancienne place. M. Lockroy pense que ce projet représente une dépense trop considérable ; il s'entretiendra à ce sujet avec la commission du budget dès sa première réunion.

A LA PRÉFECTURE DE POLICE

Paris, 5 janvier.

M. Lozé, préfet de police, a reçu aujourd'hui son personnel.

M. le colonel Massol, présentant la garde républicaine a fait des déclarations très énergiquement républicaines.

M. le préfet, répondant à son allocution, lui a dit qu'il était heureux de voir la garde républicaine dirigée par lui, dont il connaît la fidélité et la loyauté.

M. Viguier, chef de cabinet, présentant les employés du cabinet, a assuré M. le Préfet que tous les membres de son administration avaient vu son maintien avec satisfaction.

M. Caubet, présentant les officiers de paix, a déclaré qu'ils défendraient la République.

Le préfet, répondant à M. Caubet, a exprime sa confiance dans ses agents.

Il a dit en outre que, dans toutes les circonstances où il faudrait qu'il parût de sa personne, il prendrait la responsabilité des actes à accomplir.

UN DINER MILITAIRE

Paris, 5 janvier.

M. de Freycinet, ministre de la guerre, offre, le 16 janvier, un diner aux membres du conseil supérieur de la guerre et aux généraux commandant les corps d'armée.

Ce diner sera suivi d'une réception.

L'AMIRAL KRANTZ A TOULON

Toulon, 5 janvier.

Le ministre de la marine a visité l'école *de pyrotechnie, les ateliers des Forges et* Chantiers de la Seyne, l'hôpital Saint-Mandrier, le fort de l'Eguillette et le *Colbert*, qui porte le pavillon du commandant en chef de l'escadre.

A l'école de pyrotechnie, il a entendu avec intérêt le directeur de cet établissement, où les nouveaux explosifs sont l'objet d'expériences intéressantes, qu'on tient secrètes.

A la Seyne, il a paru satisfait de l'intelligente direction donnée aux travaux de construction du cuirassé le *Marceau* et du croiseur à batterie le *Cécille*, destinés à notre flotte ; mais il a manifesté le désir de voir achever promptement le premier de ces deux navires. A Saint-Mandrier, de concert avec le directeur des travaux hydrauliques et le directeur du service de santé, il a adopté divers projets d'amélioration de l'hôpital, tels que créa-

---

FEUILLETON DE *L'Avenir de Roubaix-Tourcoing* 12

L'AS DE CŒUR

Le chevalier, qui n'en pouvait croire ses yeux, se demandait par quel miracle se dénouait si heureusement une aventure si mal commencée, et le comte de Horn, que cette scène n'intéressait pas personnellement, ne pouvait s'empêcher d'admirer la façon dont elle prenait fin.

— A nous deux maintenant, ma mie. dit le commissaire en s'adressant à la jeune fille ; venez çà, que je vous gronde avant de vous renvoyer à la maison.

— J'y vais, monsieur. dit Violette toute tremblante ; mes parents demeurent ici tout près, à l'enseigne de *l'Epée de Bois*.

— Allez, mon enfant, allez, et soyez plus prudente à l'avenir, prononça le digne magistrat en appuyant ce conseil paternel d'une légère tape sur la joue. Et vous, messieurs, une autre fois, soyez moins prompts à dégainer.

Cette invitation était à l'adresse des deux gentilshommes.

— Venez, vous autres, escortez moi jusqu'à mon fiacre, qui m'attend là-bas, dit le commissaire à ses deux soldats, qui mirent aussitôt l'arme au bras et lui emboîtèrent le pas.

En se dirigeant majestueusement vers son carrosse de louage, l'équitable magistrat passa tout près de M. de Horn et lui dit à l'oreille, d'une voix qui ne nasillait plus :

— Eh bien ! monsieur le comte, croyez-vous maintenant que je puisse me montrer dans Paris sans être reconnu ?

— Le colonel La Jonquière ! murmura le jeune seigneur confondu d'étonnement.

Le respectable commissaire poursuivit son chemin sans se retourner, sans accélérer son allure, laissant derrière lui Violette et ses protecteurs, et accompagné de loin par les murmures flatteurs de la foule émerveillée de tant de sagesse et d'équité. Le roi Salomon, après avoir rendu sa mémorable sentence entre les deux mères qui se disputaient un enfant ne devait pas être plus fier de lui même.

Les deux soldats qui l'escortaient semblaient partager sa satisfaction. Ils se poussaient le coude en riant tout bas. Parfois même ils échangeaient quelques mots, et alors ils riaient plus fort, si fort que le digne magistrat se croyait obligé de réprimer ces velléités de gaieté intempestive.

Ce n'était pourtant pas qu'ils courussent grand risque d'être entendus, car autant l'entrée de la rue était encombrée de monde, autant l'autre extrémité était déserte. Distraite un instant de ses préoccupations financières, la foule des spéculateurs s'était ruée de nouveau dans la rue Quincampoix pour y faire la chasse aux actions. Le Mississipi eut bientôt fait *oublier la bouquetière, et le commissaire,* qui l'avait sauvée, put gagner son fiacre sans être suivi.

Ce bon juge, en passant devant les communs de l'hôtel de la Compagnie des Indes, donna sans affectation un coup d'œil à une certaine porte bâtarde, et, voyant qu'elle était entre-bâillée, il se hâta un peu plus.

Le fiacre stationnait au coin de la rue Saint-Martin, et, dès que le cocher aperçut sa pratique, il se hâta de rassembler ses rênes et de saisir son fouet. Il n'y avait là que des passants, fort accoutumés à rencontrer des magistrats subalternes courant les rues en robe et en perruque, et qui ne s'arrêtèrent point pour voir celui-là monter en voiture. Un des soldats ouvrit la portière, l'autre abaissa le marchepied.

— Allez m'attendre où vous savez, leur dit à haute voix le commissaire. Et toi, cria t-il au cocher, touche où je t'ai dit, et touche ferme. J'ai rendez-vous à dix heures avec M. le lieutenant de robe courte et M. le prévôt de la maréchaussée.

Ce discours put être entendu des chalands qui remplissaient la boutique de l'épicier du coin, et peut-être leur était il adressé, car, en le prononçant, le robin les regardait.

Le bonhomme grimpa dans le fiacre qui fila vers le bas de la rue Saint-Martin, pendant que les deux soldats regagnaient au pas accéléré la rue Quincampoix. Mais les chevaux n'eurent pas plutôt commencé à trotter qu'un homme quitta précipitamment le comptoir où il paraissait occupé à marchander un fromage de Hollande et sauta sur la chaussée. Là, il hésita quelques secondes, regardant alternativement les gardes-françaises qui s'en allaient par la ruelle, et le carrosse de louage qui roulait vers la Seine.

— Avec les soldats je n'apprendrai rien, dit-il entre ses dents ; c'est le faux commissaire qu'il faut suivre.

Et il se mit à courir après le fiacre.

Il le rattrapa au premier embarras, s'accrocha lestement aux ressorts et s'y assit, les jambes pendantes, à la façon des polissons de Paris. Il s'y prit si adroitement que le cocher ne s'aperçut point de ce surcroît de charge.

Quant aux passants, bien peu s'occupaient de ce quidam en habit gris, commodément assis derrière la caisse du fiacre qui le voiturait gratis. A ceux qui, par hasard, prenaient garde à lui, il faisait de si drôles de grimaces, qu'ils se mettaient à rire et à hausser les épaules, au lieu d'avertir le cocher.

Et pourtant le quidam n'avait guère envie de faire le plaisant ; car, en ce moment même, il enrageait de tout son cœur.

Pas n'est besoin de dire que ce singulier voyageur n'était autre que le persécuteur de Violette, l'adversaire du chevalier du Terne, celui qui, tout à l'heure exécutait si hardiment les ordres secrets de M. Law. En se décidant à prendre la fuite devant les menaces du commissaire, il n'entendait pas abandonner la partie. Au contraire, il avait conçu un plan assez ingénieux. Le magistrat qui était venu si mal à propos se mêler de ses affaires ne lui inspirait qu'un respect fort médiocre et une confiance très-limitée. Sous son ample robe noire et sa vaste perruque à marteaux il flairait un commissaire de contrebande, et il n'était pas jusqu'aux soldats d'escorte qu'il ne soupçonnât d'avoir moins servi dans les gardes-françaises que sur les galères du roi.

Larfaille, — car l'homme en habit gris et l'exempt qui avait juré de venger le mort du bal de l'Opéra ne faisaient qu'une seule et même personne, — Larfaille connaissait à peu près tous les subordonnés de M. le lieutenant général de police, et la figure de celui-là lui était totalement étrangère. Il en avait conclu que la robe, la perruque et les bésicles n'étaient qu'un déguisement, et il voulut absolument savoir à quoi s'en tenir. Pour ce fait il n'avait rien trouvé de mieux que de s'attacher aux pas du prétendu commissaire.

Le fiacre devait finir par s'arrêter quelque part, et où qu'il déposât celui qu'il conduisait, l'exempt aurait beau jeu pour s'assurer de l'identité du personnage, car il ne serait plus entouré, comme dans la rue Quincampoix, d'une foule hostile, ameutée par des ennemis invisibles.

C'était un entêté que ce Larfaille, et sa persévérance dans l'exécution de ses desseins n'était égalée que par sa prodigieuse activité. Il avait quitté à trois heures du matin le bal de l'Opéra ; il avait employé le reste de la nuit à commencer une enquête sur l'assassinat de son malheureux camarade ; et, au petit jour, il était déjà mêlé à la foule des agioteurs qui s'agitaient autour de l'hôtel de la Compagnie des Indes.

Ce n'était pas sans motif qu'il était venu là. Agent préféré du vieux d'Argenson, très-apprécié par Dubois et avantageusement connu de M. Law, Jean Larfaille était l'homme des missions les plus secrètes et les plus difficiles.

Or, il y en avait une dont il était chargé spécialement depuis trois mois et qui consistait à rechercher l'insaisissable colonel La Jonquière, le dangereux échappé de la Bastille, dont la présence à Paris empêchait le ministre et le lieutenant de police de dormir. Cette tâche ardue et périlleuse entres toutes, Larfaille s'y était donné tout entier ; chaque jour il y usait ses forces et il y risquait sa vie sans avoir encore recueilli d'autre prix de ses peine que des indices assez vagues.

Le terrible chef de partisans n'avait point quitté la ville, l'exempt en était sûr ; il le sentait, pour ainsi dire, comme le chien de chasse sent le gibier ; mais le gibier se dérobait toujours. Dix foix il avait cru le tenir et dix fois il avait perdu la piste.

Cependant, depuis quelques jours des renseignements un peu plus précis le portaient à croire que le colonel et sa bande fréquentaient volontiers les parages de la rue Quincampoix, soit qu'ils méditassent un coup contre M. Law, en attendant l'occasion d'attaquer M. le Régent, soit qu'ils eussent trouvé un asile aux environs. Une lettre anonyme adressée à M. Lebrun, *prévôt de l'île et chef de la maréchaussée,* avait même signalé, comme étant la maîtresse d'un des conjurés, la jolie bouquetière qui fleurissait tous les matins les trafiquants d'actions.

Larfaille en était là de ses investigations quand le meurtre abominable de son confrère et ami Desgrais vint surexciter son ardeur.

L'inscription attachée au poignard enfoncé dans ce corps si imprudemment jeté au milieu du bal de l'Opéra fut un nouveau trait de lumière, et il ne douta plus que La Jonquière eût juré la mort de tous les agents qui le recherchaient. C'était comme un défi appelant les exempts à un duel sans trêve et sans merci.

Ce défi, Jean Larfaille l'avait accepté, et c'était pour commencer la lutte que, sans hésiter, sans prendre un instant de repos, ni même le temps de consulter Dubois ou d'Argenson, il était accouru dans la rue Quincampoix. Il avait le pressentiment d'y surprendre quelque agissement suspect d'un des galants de la bouquetière, et un caprice de M. Law pour la jolie marchande lui avait justement fourni l'occasion qu'il voulait faire naître. Mais l'aventure si bien engagée avait tourné à sa confusion par l'intervention maladroite d'un commissaire imbécile ou traître, et on peut aisément se figurer de quels sentiments Larfaille était animé à l'endroit *de ce malencontreux personnage.*

Le coquin va me payer ce tour là, pensait il tout en roulant derrière le fiacre qui venait d'entrer dans la rue de la Ferronnerie ; si par hasard c'est un vrai commissaire, je le dénoncerai à M. d'Argenson, qui le chassera honteusement. Si, comme je le crois, au contraire, La Jonquière a imaginé cette nouvelle mascarade, c'est au mieux, et, cette fois, je les tiens tous, car je fais arrêter le bandit dans la maison où il descendra, et, par celui-là, nous aurons bientôt les autres.

Et l'exempt souriait à cette douce perspective. Il y avait cependant un point noir à l'horizon de ses espérances. Le fiacre allait peut-être le conduire dans quelque faubourg désert et s'arrêter à la porte d'un repaire occupé par les brigands du colonel, et Larfaille, seul contre toute une bande, aurait alors mal passé son temps ; mais il n'était pas homme à s'arrêter pour si peu.

Au surplus, le cocher ne faisait pas mine de vouloir sortir de Paris. Il avait lancé son attelage dans la rue Saint-Honoré.

— Il paraît que M. le commissaire n'a point affaire au Châtelet ni au palais de Justice, car nous n'en prenons pas le chemin, ricanait l'exempt. Le drôle ne se doute pas que je suis là. Je gagerais qu'il va se faire mener tout droit à la maison où ce damné colonel a établi son quartier général et que je cherche depuis si longtemps. Allons ! allons ! voilà qui finira bien.

Dix minutes après, le fiacre ralentit son allure, probablement parce qu'il approchait de sa destination.

(*A suivre*) FORTUNÉ DU BOISGOBEY.